

Henry de Bourbon prince de Condé
premier Prince du sang & d'ancien d'ancien d'ancien d'ancien
pour le Roy en ses comtes de Languedoc Dauphin d'ancien d'ancien
Un sieur de Cuyfuge mage Balu, & yanta des pnia per firmia &
l'obéissance de sa Ma^{te} de Chastreaux et ville de Montmaur que d'ancien
Les rebelles de la Religion prétendue Réformée Et par moy j'ay restably
La liberté du commerce Intrompue par les coustes que faisont lesd^s
Rebelles sur le grand chemin du haut et bas Languedoc Nous auons
Juge à propos pour le service du Roy et bien de ses affaires et empesche
que lesd^s Rebelles ne se puissent empescher de faire desmolir &
Razer les murailles et murailles de lad^e Ville de Montmaur Et
combler les fosses Pour ces causes Nous vous auons Comma
mandé par ces n^{ostres} Lettres pour ordonner & faire exécuter la desmolition
d'ancien & Razer de ces murailles & murailles de lad^e Ville de
Montmaur le plus promptement & diligemment quil sera possible
Pourquoy faire vous donnons pouvoir de contremander les habitants
dudit Montmaur et aut^{es} de la ville & Bourg circonvoisins a sy
transporter aut^{es} lieux par les & aut^{es} lieux & aut^{es} lieux & aut^{es} lieux
faire lad^e desmolition & Razer d'ancien Enjoignant auxd^s habitants
de vous obéir & se conformer a l'ordonn^e de n^{ostre} n^{ostre} ordonnances & n^{ostre}
sa faulte de ce faire y seron^t aut^{es} aut^{es} aut^{es} pour les propres
des n^{ostres} affaires du Roy, En tesmoing de quoy Nous auons
signé ces n^{ostres} Lettres fait au n^{ostre} n^{ostre} par n^{ostre} n^{ostre} n^{ostre}
ordonnances de n^{ostre} n^{ostre} n^{ostre} n^{ostre} n^{ostre} n^{ostre} n^{ostre} n^{ostre}
Donné a Echolose ce vuziesme Jour de febvrier l'ay mil six
Cents vingt huit

Henry de Bourbon

Par Monseigneur
J. de Ferrault

